



Communiqué

16^{ème} réunion annuelle du réseau francophone de la régulation des télécommunications, Paris 22 et 23 novembre 2018

« Faciliter l'innovation et promouvoir l'investissement efficace dans les communications électroniques, quel rôle pour le régulateur ? »

Paris, le 26 novembre 2018

À l'invitation de l'Autorité de Régulation des Télécommunications-TIC de Côte d'Ivoire (ARTCI), présidente 2018 de FRATEL, et de l'Autorité de régulation des postes des communications électroniques (Arcep), le réseau francophone de la régulation des télécommunications (FRATEL) a tenu sa seizième réunion annuelle. Plus de 170 participants représentant 32 membres du réseau francophone de la régulation des télécommunications, des institutions internationales (AFD, OCDE, OIF, UIT, UEMOA), des administrations et des acteurs du secteur (opérateurs, associations régionales de régulateurs, équipementiers, acteurs du numérique, cabinets d'avocat et consultants) se sont réunis à l'Atrium Saint-Germain à Paris les 22 et 23 novembre 2018 pour échanger sur le thème : « Faciliter l'innovation et promouvoir l'investissement efficace dans les communications électroniques, quel rôle pour le régulateur ? ».

Internet des objets, 5G, réseaux innovants... 32 Autorités de régulations francophones réunies autour du thème de l'innovation

Cette thématique a été déclinée en trois tables-rondes abordant les mesures qui peuvent être prises pour accompagner le développement de l'internet des objets, les politiques réglementaires, notamment menées par les membres du réseau, pour faire émerger les nouvelles technologies et réseaux innovants en faveur d'une meilleure connectivité et les impacts des innovations numériques, telles que l'intelligence artificielle ou les gigadonnées, sur le secteur et la régulation. Par ailleurs, les membres du réseau se sont rendus à Saclay pour visiter le campus de Nokia, un des plus importants centres de recherche et développement sur la 5G et l'internet des objets en Europe.

L'Arcep-France prend la tête du comité de coordination en 2019 et l'ARCEP du Burkina Faso fait son entrée au sein du comité.

La réunion annuelle a enfin été l'occasion de nommer le nouveau comité de coordination, composé pour 2019 de M. Sébastien SORIANO, président de l'Arcep-France (président), de M. Diéméléou BILE, directeur général de l'ARTCI de Côte d'Ivoire et de M. Charles MILLOGO, président de l'ARCEP Burkina Faso (vice-présidents). La présidence de FRATEL par l'Arcep-France constitue une mise en œuvre concrète de la revue stratégique publiée en 2016 qui avait vu l'Autorité recentrer son engagement international sur FRATEL.

Les prochaines réunions de FRATEL au Cameroun puis en Roumanie porteront sur les mesures de couverture et de qualité de service mobile

Ont été adoptés lors de la réunion annuelle :

- Le rapport d'activité 2018,
- Le plan d'action 2019 qui établit le thème de l'année : les mesures de couverture et de qualité de service mobile. Il prévoit une mise à jour de la charte du réseau FRATEL, la modernisation de la charte graphique et du site internet du réseau.

Le prochain séminaire aura lieu au printemps au Cameroun, et sera consacré au thème « Méthodologies et outils pour la mesure de la couverture et de la qualité de service mobile ».

La réunion annuelle aura lieu au second semestre en Roumanie, et portera sur les questions de couverture mobile et de qualité de service, enjeux stratégiques dans les pays membres du réseau et régulièrement soulevés par les autorités consultées sur les sujets à traiter par FRATEL. Cette réunion annuelle sera intitulée « Enjeux de couverture et de qualité de service mobile : quel rôle pour le régulateur ? ».

<http://www.fratel.org>